L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin,
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 23/06/2023
Présent-es : **Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis HOEZELLE, Catherine LESNES, Olivier MARTIN, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise ROMANET, Nathalie VERGEON,**
Absent-es : Victoire BEAUJOU, Noémie SERRU
Pouvoirs : Victoire BEAUJOU à Nathalie VERGEON

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.
M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.
Secrétaire : **M Francis HOEZELLE**

DCM 2023/38 : Dépôt dossier de demande de subvention au Parc Naturel Régional de Millevaches : Création d'un jardin du souvenir et aménagement d'un colombarium au cimetière de Faux-la-Montagne.

Le projet de création d'un jardin du souvenir, aménagement d'un colombarium et d'escaliers d'accès au cimetière de Faux-la-Montagne est susceptible d'obtenir un financement du PNR de Millevaches dans le cadre du petit patrimoine bâti et en particulier de la construction en pierre sèche. Madame la maire présente le budget prévisionnel des travaux :

BUDGET TRAVAUX EN PIERRE SECHE CIMETIÈRE FAUX-LA-MONTAGNE

	Dépenses		Recettes
Travaux			
Colombarium 3 ouvertures	3 755,00	PNR de Millevaches en Limousin 40 % Région	3 141,20
Tumulus	2 088,00	Commune 60 %	4 711,80
Banc	770,00		
2 Escaliers	1240,00		
TOTAUX	7 853,00		7 853,00

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
06 JUIL. 2023
SOUS-PREFECTURE D'AUBUSSON

Le conseil, après avoir débattu, décide de valider à l'unanimité, le budget prévisionnel présenté ci-dessus et charge Madame la maire de solliciter une aide du PNR de Millevaches pour ce dossier et de soumettre le projet à d'autres financeurs.

Faux-la-Montagne le 30 juin 2023
La maire ,
Catherine MOULIN